

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire de la Montée**

N° de la résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le  
27 mai 2024 à 19 h.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Aubé, Emery Jane, élève – Présidente du comité des étudiants  
Bilodeau, Sonia, déléguée du comité de parents  
Bombardier, Anne-Marie, enseignante  
Chigot, Delphine Sophie, orthophoniste  
Jacques, Geneviève, surveillante  
Labbé, Francis, Vice-président du conseil d'établissement  
Lehouillier, Marie-Ève, parent  
Leunga Noukwe, Isambert, parent  
Pariseau, Charles-Emmanuel, Président du conseil d'établissement  
Pehlemann, Amélie, enseignante  
Pinsonneault, Patrick, directeur  
Savard, Geneviève, technicienne en éducation spécialisée  
Sévigny, Lysanne, enseignante

**ÉTAIENT ABSENTS**

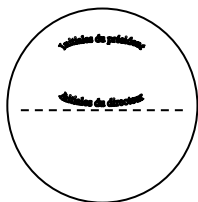
Bernier, Marie-Ève, Conseil des élèves  
Boisvert, Caroline, enseignante  
Carbonneau-Larochelle, Victoria, Conseil des élèves  
Chénard, Geneviève, parent  
Dionne, Patricia, parent substitut  
Lacroix, Annie-Claude, enseignante  
Lessard, Marie-Christine, parent substitut  
Seguy, Elvire, substitut de la déléguée du comité de parents  
Tremblay, Marie-Claude, parent

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Aucun.

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le directeur, Patrick Pinsonneault, accueille les membres. Le président, Charles-Emmanuel Pariseau, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 01.



## *Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée*

N° de la résolution  
ou annotation

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Patrick Pinsonneault ajoute un sujet ; point 7 e) : Modification de la grille-matière demandée par le Ministère.

Lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Francis Labbé, appuyé par Amélie Pehlemann et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout demandé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 AVRIL 2024**

Il est proposé par Marie-Ève Lehouillier, appuyé par Lysanne Sévigny et résolu :

**QUE** le procès-verbal du 8 avril 2024 soit accepté tel que proposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **4. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

Aucune affaire.

### **5. QUESTIONS DU PUBLIC**

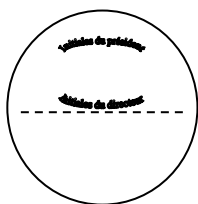
Aucun public.

### **6. MESSAGES**

**a) Représentants des élèves :** Emery-Jane Aubé fait un retour sur les derniers événements et la réussite éclatante de ceux-ci (spectacle de danse, kiosque du comité LGBTQ sur l'heure du dîner, journée culturelle, activité avec Iris et Talent Show). Ces événements ont tous été couronnés d'un franc succès.

**b) Représentant du comité de parent :** Sonia Bilodeau nomme que le chantier actuel sur l'organisation scolaire est encore en cours. Il y a actuellement un sondage à compléter (jusqu'à la fin mai) pour ceux qui veulent faire entendre leur voix.

**c) Présidence :** Patrick P. amène les points suivants :



## *Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée*

N° de la résolution  
ou annotation

- **Chantier de construction au pavillon Le Ber (ajout de 4 classes) :** Le chantier est commencé. Tout se passe très bien pour l'instant. Celui-ci est bien balisé et sécurisé. Nos élèves sont en sécurité.
- **Football :** Charles-Emmanuel P. souligne le bon travail de la direction à la suite des événements internes qui ont entraîné la problématique connue. Depuis, 47 jeunes se sont inscrits pour l'an prochain. Il y a un nouvel engouement. Cette structure devrait être élargie aux autres sports. Patrick P. n'a rien à ajouter.
- **Critères de sélection – Direction :** Charles-Emmanuel P. explique le document à compléter par les membres du comité et sa raison d'être. Les membres acceptent à l'unanimité que la direction reste présente pendant que le document est complété. Il a été envoyé numériquement.

### *Discussion d'un point non ajouté selon le protocole à l'ordre du jour :*

*Charles-Emmanuel P. désire parler de la bagarre qui s'est produite il y a quelques semaines à l'extérieur du terrain du pavillon St-François, mais avec un jeune le fréquentant. Il désire savoir ce qui s'est passé et comment le « après » a été géré.*

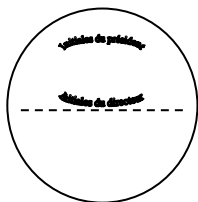
*Patrick P. explique que ce sont quelques élèves du pavillon Le Ber qui ont été porter des coups à un jeune de St-François pour des raisons de protection/vengeance de leur petit frère. La victime a été transporté en ambulance à l'hôpital. Au final, il s'en est quand même bien sorti et est revenu à l'école rapidement. Le service de police est intervenu très rapidement.*

*Ce n'est pas une bagarre reliée au racisme. Une enquête policière est en cours. Les deux principaux malfaiteurs ont été expulsés de l'école. Ils auront seulement le droit de venir aux examens du bris horaire de fin d'année. En attendant, ils reçoivent de l'aide en ligne pour se préparer. Une demande de transfert administratif pour les deux élèves a été faite pour l'an prochain. Les responsables d'encadrement des deux pavillons ont particulièrement bien géré la situation durant la crise. L'an prochain, une sensibilisation sera faite auprès des élèves lors de la visite des classes en septembre.*

### **d) Représentant du personnel :**

#### **Lysanne Sévigny :**

- Les élèves de 15 ans du pavillon St-François ont été rencontrés par la C.O. afin de les orienter dans leur parcours scolaire l'an prochain.
- Le garçon qui a été agressé il y a quelques semaines se porte bien. Il a eu du support, mais nomme avoir eu peur. Il ne gardera aucune séquelle.
- Les événements suivants se présentent bien (passés ou à venir) : Gala des bravos, Activité interculturelle, Plan de rattrapage, Gala sportif.



## *Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée*

N° de la résolution  
ou annotation

- Nouveau cette année, des activités spéciales sont organisées pour les élèves en tremplin. Elles sont très appréciées des élèves et de leurs parents. C'est motivant et cela contribue à leur assiduité.
- Bon coup : achat d'une serre hydroponique. Les enseignants ont réussi à rassembler un montant de 15 000 \$ sur le total de 17 000 \$ nécessaire à l'achat. Ce projet est extrêmement éducatif et bien accueilli.

**Geneviève Savard :** La tenue de la Cérémonie des finissants en classe FPT3 a été un franc succès.

**Patrick P. :** Nos équipes se sont particulièrement distinguées cette année autant à l'Expo sciences (classement à la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> position) qu'au Défi Génie Inventif pour lequel nous avons reçu la mention Coup de cœur du jury.

**e) Représentant de la communauté :**

Aucun.

### **7. INFORMATIONS DE LA DIRECTION**

**a) Organisation scolaire 2024-2025 :** Il est toujours prévu qu'entre 80 et 105 élèves supplémentaires fréquenteront le pavillon Le Ber l'an prochain.

Pour le pavillon St-François, le nombre reste stable.

Il y aura 2 classes d'accueil à St-François et 5 classes à Le Ber dès la rentrée.

**b) Retour et information sur les Galas :** Le Gala Méritas s'est particulièrement bien déroulé et le Gala des Rebels est à venir mardi le 29 mai.

**c) Cérémonie des finissants :** Celle-ci se tiendra le 21 juin. En après-midi, les élèves pourront faire signer leurs enseignants dans leur album.

**d) Bal :** Il se déroulera à Orford le 25 juin.

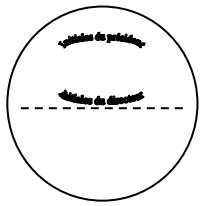
**e) Présentation de la grille-matières 2024-2025 révisée :** Le Ministère refuse une page de la grille-matières que l'école lui a fournie (elle avait été acceptée l'an dernier). La modification à faire n'entraîne aucun changement concret, c'est surtout une technicalité administrative.

Il est proposé par Anne-Marie B., appuyé par Sonia B. et résolu :

**QUE** la nouvelle grille-matières soit acceptée telle que modifiée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **8. FONDATION**



## *Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée*

N° de la résolution  
ou annotation

Aucun.

### **9. PROJET ÉDUCATIF**

L'an dernier, un sondage a été envoyé auprès du personnel de l'école, des élèves et des parents. De celui-ci, quatre grandes orientations ont été ciblées. Les résultats ont été présentés en assemblée.

À des fins de comparaisons (progrès ou recul), des pourcentages avaient été statués. Le syndicat des enseignants est intervenu afin que ces mesures soient retirées jugeant que cela instaurerait une pression indue aux enseignants.

La direction maintient qu'elle seule est imputable des résultats et de la mise en place de moyens efficaces afin d'atteindre les objectifs. Elle évitera l'utilisation des pourcentages.

Il est proposé par Geneviève S., appuyé par Delphine C. et résolu :

**QUE** la version du projet éducatif sans mention de pourcentages soit acceptée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **10. DÉROGATIONS (APPROBATION)**

Patrick P. avise qu'il n'y a pas de nouvelles dérogations à adopter.

Il est proposé par Anne-Marie B., appuyé par Delphine C. et résolu :

**De** passer au point suivant.

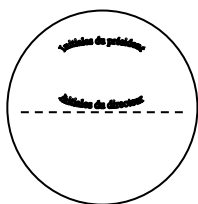
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **11. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS**

Patrick P. présente un tableau comparatif des montants exigés cette année versus ceux qui seront demandés pour l'année scolaire 2024-2025. La hausse est très minime, seulement quelques dollars supplémentaires pour chacun.

De façon générale, afin de conserver toutes les sorties annuelles proposées pour les vocations, une augmentation annuelle de 75 \$/élève/vocation puisque les frais de location d'autobus sont en augmentation constante.

Il est utile de rappeler aussi qu'une subvention du gouvernement réduit de près de la moitié les frais de vocation pour les parents depuis quelques années. Aussi,



## ***Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée***

N° de la résolution  
ou annotation

pour les parents n'ayant pas les moyens, il existe différentes mesures pour les soutenir et donner accès aux vocations aux élèves plus démunis.

Il est proposé par Francis L., appuyé par Lysanne S. et résolu :

**QUE** les frais chargés aux parents pour l'année 2024-2025 soient autorisés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **12. AFFAIRES NOUVELLES**

Sonia B. mentionne qu'elle trouve intéressant la présentation des dessins et de leurs explications. Celui qui a été choisi (vote) sera en page couverture de l'agenda scolaire de l'année prochaine.

### **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Avant la levée de l'assemblée, Patrick P. propose qu'une dernière rencontre du comité d'établissement se tienne le 10 juin, exceptionnellement à 18h30, afin de débiter par un léger goûte. Tous sont d'accords.

**Discussion de deux points non ajoutés selon le protocole à l'ordre du jour** : Sonia B. veut souligner la qualité du Relais 02 et se demande si l'école participe. Patrick P. confirme que 3 équipes représentaient La Montée cette année.

Charles-Emmanuel P. annonce qu'il y aura une pratique de Football mercredi le 29 mai devant public. La direction est officiellement invitée à y assister.

Il est proposé par Geneviève S., appuyé par Delphine C. et résolu :

**QUE** la séance soit levée à 20 h 16.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Charles-Emmanuel Pariseau, président

\_\_\_\_\_  
Patrick Pinsonneault, directeur